

MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES STRATÉGIES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

**Réalisation de la cartographie de l'écosystème d'appui à
la transformation du système alimentaire de la Mauritanie**

Consultant : Sidi Mohamed Abeyik

Octobre 2025



TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	3
I.1 Contexte et justification	3
I.1.1 Enjeux du système alimentaire en Mauritanie	3
I.1.2 Importance d'une cartographie de l'écosystème d'appui	3
I.1.3 Alignement avec les engagements nationaux et internationaux	3
I.2 Objectifs de la cartographie	4
I.2.1 Objectif général	4
I.2.2 Objectifs spécifiques	4
I.3 Portée et limites	4
I.3.1 Champs couverts	4
II. Cadre conceptuel et méthodologique	6
II.1 Définitions clés	6
II.1.1 Système alimentaire	6
II.1.2 Écosystème d'appui	6
II.1.3 Acteurs et domaines d'intervention	6
II.2 Approche méthodologique	7
II.2.1 Revue documentaire	7
II.2.2 Collecte de données de base	8
II.2.3 Outils d'analyse	8
II.3 Typologie des acteurs à cartographier	8
II.3.1 Acteurs institutionnels	8
II.3.2 Partenaires techniques et financiers (PTF)	9
II.3.3 Organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la société civile (OSC)	9
II.3.4 Institutions de recherche et universités	10
II.3.5 Initiatives communautaires	10
III. Résultats attendus de la cartographie de l'écosystème d'appui à la transformation du système alimentaire	11
III.1 Rapport d'Analyse de la Cartographie des Parties Prenantes	11
III.1.1 Analyse des Données	11
III.1.2 Cartographie des interventions par domaine et par wilayas	17
IV. Conclusion	23
V. Annexes	24
V.1 Annexe 1 : Recommandations stratégiques	24
V.2 Annexe 2 : Méthodologie	27
V.3 Annexe 3 : fiche acteur	34
V.4 Annexe 4 : Listes des personnes rencontrées	37
V.5 Annexe 5 : cartographie	39



Financé par
l'Union européenne



I. INTRODUCTION

I.1 Contexte et justification

I.1.1 Enjeux du système alimentaire en Mauritanie

Le système alimentaire en Mauritanie fait face à de multiples défis structurels et conjoncturels qui compromettent sa durabilité et sa résilience. Le pays est confronté à une forte dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, à une faible productivité agricole et pastorale, à des conditions climatiques arides et à une vulnérabilité accrue face aux chocs externes, notamment le changement climatique et les crises économiques. Par ailleurs, les taux de malnutrition chronique et aiguë restent préoccupants, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes. L'insécurité alimentaire persistante et les inégalités d'accès à une alimentation saine, suffisante et équilibrée renforcent la nécessité d'une transformation en profondeur du système alimentaire national.

I.1.2 Importance d'une cartographie de l'écosystème d'appui

Face à ces enjeux, une approche systémique et coordonnée est indispensable pour engager une véritable transformation du système alimentaire mauritanien. La cartographie de l'écosystème d'appui permet d'identifier, de caractériser et de structurer l'ensemble des parties prenantes – institutions publiques, acteurs privés, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, institutions de recherche – qui interviennent dans les différents maillons du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, gouvernance). Elle vise à mettre en lumière les rôles, interactions, complémentarités et éventuels chevauchements entre ces acteurs afin de favoriser une meilleure coordination, une optimisation des ressources et une cohérence des politiques et interventions.

I.1.3 Alignement avec les engagements nationaux et internationaux

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités nationales, notamment la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), ainsi que les engagements sectoriels en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche, de santé et de nutrition. Elle est également en cohérence avec les engagements internationaux pris par la Mauritanie dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier les ODD 2 (Faim "zéro"), ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 12 (Consommation et production responsables) et ODD 13 (Lutte contre le changement climatique). Enfin, cette démarche contribue à la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires (UNFSS) et s'aligne avec les principes de la feuille de route nationale de transformation des systèmes alimentaires.





I.2 Objectifs de la cartographie

I.2.1 Objectif général

Fournir une vision globale, structurée et actualisée de l'écosystème des parties prenantes (publiques, privées, société civile, partenaires techniques et financiers, etc.) intervenant dans le domaine de l'alimentation en Mauritanie, afin de faciliter la coordination, la planification stratégique et la mise en œuvre cohérente des actions en faveur de la transformation durable du système alimentaire.

I.2.2 Objectifs spécifiques

- Identifier et classer les acteurs clés intervenant dans les différentes dimensions du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, nutrition, environnement, etc.).
- Analyser les mandats, rôles, champs d'intervention et niveaux d'engagement (national, régional, local) de chaque partie prenante.
- Cartographier les interactions, synergies et complémentarités entre les acteurs pour mieux comprendre les dynamiques de gouvernance et de coordination existantes.
- Repérer les initiatives, programmes et projets en cours contribuant à la transformation du système alimentaire.
- Identifier les lacunes, les chevauchements ou les doublons dans l'écosystème pour orienter les recommandations stratégiques.
- Fournir un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les partenaires, en vue d'une meilleure articulation des politiques, des investissements et des actions.

I.3 Portée et limites

I.3.1 Champs couverts

a. Champ géographique :

La cartographie couvre l'ensemble du territoire national de la Mauritanie, avec une attention particulière portée sur les zones à fort potentiel agricole, pastoral ou halieutique, ainsi que sur les régions où l'insécurité alimentaire ou nutritionnelle est particulièrement préoccupante. L'analyse distingue les niveaux d'intervention nationale, régionale et locale.

b. Champ thématique :

- La mission s'intéresse à l'ensemble des thématiques liées au système alimentaire, notamment :
- La production agricole, pastorale, halieutique et forestière ;
- La transformation, conservation et distribution des produits alimentaires ;
- La nutrition et la sécurité alimentaire ;
- La gestion durable des ressources naturelles (eau, sols, biodiversité) ;
- Les politiques, stratégies et cadres réglementaires influençant le système alimentaire ;
- L'innovation, le financement, le développement du secteur privé et le genre.





c. Champ institutionnel :

La cartographie couvre :

- Les ministères et institutions publiques en lien avec l'alimentation, l'agriculture, l'environnement, la santé, la planification, l'éducation, etc. ;
- Les partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Les organisations de la société civile (ONG, associations, réseaux citoyens) ;
- Les acteurs du secteur privé (entreprises, coopératives, PME agroalimentaires) ;
- Les institutions de recherche, d'enseignement et de formation ;
- Les collectivités territoriales.

d. Limites de la mission

Malgré les efforts déployés, certaines limites ont été rencontrées :

- Disponibilité des données : L'accès à des informations actualisées et complètes sur les acteurs et leurs interventions reste parfois difficile, en raison du manque de transparence ou de l'absence de bases de données centralisées.
- Temps limité : La période allouée à la mission ne permet pas une analyse exhaustive de l'ensemble des parties prenantes, notamment en période d'hivernage et de vacances (mois d'août).
- Participation variable : L'implication inégale des acteurs institutionnels et non étatiques lors des entretiens ou de la collecte d'informations peut affecter la représentativité de la cartographie.



Financé par
l'Union européenne



II. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

II.1 Définitions clés

II.1.1 Système alimentaire

Le système alimentaire désigne l'ensemble des activités, des acteurs et des relations impliqués dans la production, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des aliments. Il comprend également les aspects environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires, culturels et politiques qui influencent ou sont influencés par ces processus.

Un système alimentaire durable est celui qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires aux générations futures.

II.1.2 Écosystème d'appui

L'écosystème d'appui au système alimentaire regroupe l'ensemble des structures, institutions, initiatives et mécanismes qui contribuent directement ou indirectement à la transformation et au bon fonctionnement du système alimentaire.

Il inclut :

- Les politiques publiques, les cadres réglementaires et les instruments de planification ;
- Les institutions de financement, de recherche, de formation et d'appui technique ;
- Les organisations de la société civile et les réseaux communautaires ;
- Les dispositifs d'innovation, de digitalisation, et d'assistance au secteur privé.

Cet écosystème joue un rôle central pour renforcer la résilience, l'inclusivité et la durabilité du système alimentaire.

II.1.3 Acteurs et domaines d'intervention

Les acteurs de l'écosystème peuvent être classés en plusieurs catégories :

- Publics : ministères, agences étatiques, collectivités territoriales ;
- Privés : entreprises agroalimentaires, start-ups, coopérative ;
- Société civile : ONG, associations, plateformes citoyennes, groupes communautaires ;
- Partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Institutions académiques et de recherche.

Les domaines d'intervention couvrent l'ensemble des maillons du système alimentaire :

- Production (agriculture, élevage, pêche, foresterie) ;
- Transformation, stockage et commercialisation ;
- Consommation et nutrition ;
- Sécurité alimentaire et inclusion sociale ;
- Gestion durable des ressources naturelles ;
- Appui institutionnel, renforcement de capacités et innovation.





II.2 Approche méthodologique

La démarche adoptée pour la réalisation de cette cartographie repose sur une combinaison d'analyses documentaires, de collecte de données primaires auprès des parties prenantes, et de l'utilisation d'outils d'analyse adaptés. Cette approche mixte permet d'assurer une compréhension exhaustive, multisectorielle et multi-niveaux de l'écosystème étudié.

II.2.1 Revue documentaire

Une analyse approfondie de la documentation disponible a été réalisée. Elle a porté sur :

- Les politiques nationales et sectorielles (sécurité alimentaire, nutrition, agriculture, développement rural, environnement, etc.) ;
- Les stratégies et plans d'action des institutions nationales et de leurs partenaires techniques et financiers ;
- Les textes législatifs et réglementaires encadrant les interventions dans les domaines liés au système alimentaire.
- Plan d'action du système alimentaire en Mauritanie –activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires)
- Rapport atelier de validation plan d'action système alimentaire
- Rapport du dialogue national sur les systèmes alimentaires
- Le Programme National de l'Alimentation Scolaire (PRONAS)
- Politique Nationale de l'Alimentation scolaire (PNAS)

Cette revue a permis d'identifier les acteurs clés, leurs mandats, les orientations stratégiques en vigueur et les synergies potentielles.



II.2.2 Collecte de données de base

La collecte de données sur le terrain a été menée à travers :

- Des entretiens directs avec des représentants des ministères, des agences nationales, des ONG nationales et internationales, des organisations de producteurs, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers ;
- L'envoi des outils et documents à renseigner et leur remplissage.

II.2.3 Outils d'analyse

Plusieurs outils ont été mobilisés pour structurer et interpréter les données :

- Une matrice croisée acteur-domaine-niveau d'engagement, permettant de cartographier les rôles et responsabilités des parties prenantes selon leurs domaines d'intervention (agriculture, élevage, pêche, nutrition, environnement, etc.) et leur niveau d'action (national, régional, local) ; les ressources disponibles
- Des diagrammes de flux pour représenter les interactions, mécanismes de coordination ou de financement entre les différents acteurs ;

II.3 Typologie des acteurs à cartographier

La cartographie repose sur une classification des parties prenantes en différentes catégories selon leur nature, leur rôle et leur niveau d'intervention dans le système alimentaire. Cette typologie permet de structurer l'analyse et de mieux comprendre les complémentarités et interactions au sein de l'écosystème d'appui.

II.3.1 Acteurs institutionnels

Il s'agit des ministères, directions générales, agences nationales et autres entités publiques intervenant directement ou indirectement dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la nutrition, de l'environnement, de la santé, de l'eau, de l'éducation, de l'économie ou du développement local. Ces acteurs jouent souvent un rôle de pilotage stratégique, de régulation, de coordination ou de mise en œuvre des politiques publiques. On peut notamment citer :

- MASA (ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire)
- ME (Ministère de l'élevage et des ressources animales)
- MPIMP (Ministère des pêches et des infrastructures maritimes et portuaires)
- MASEF (Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille)
- MENRSE (Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif)
- MESRS (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique)
- CSA (Commissariat à la sécurité alimentaire)
- TAAZOUR (Délégation Nationale à la solidarité et lutte contre l'exclusion)
- MHA (Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement)
- MS (Ministère de la Santé)
- MCT (Ministère du commerce et du Tourisme)





II.3.2 Partenaires techniques et financiers (PTF)

Cette catégorie regroupe les organisations internationales, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les agences d'exécution qui soutiennent financièrement, techniquement ou logistiquement les efforts de transformation du système alimentaire. Leur appui se traduit par des programmes, projets ou assistance institutionnelle. On peut en citer :

- PAM
- UNICEF
- AFD
- BM
- FAO
- GIZ
- ENABEL
- UE

II.3.3 Organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la société civile (OSC)

Les ONG nationales et internationales, ainsi que les associations communautaires, les coopératives ou les réseaux de plaidoyer, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de terrain, le renforcement des capacités locales, la sensibilisation des populations, ou encore la veille citoyenne. On peut en citer :

Les ONGs Internationales

- COUNTREPART
- WORLD VISION
- ACF

Les ONGs Nationales :

- ADIG
- PROGRES

Secteur privé

Il englobe les acteurs économiques impliqués dans les chaînes de valeur agricoles et alimentaires, depuis la production jusqu'à la transformation, la distribution et la commercialisation. Cela inclut les entreprises agricoles, les PME agroalimentaires, les commerçants, les exportateurs, ainsi que les fédérations ou chambres de commerce et d'agriculture. Parmi les 17 fédérations de l'UNPM (Union nationale du patronat Mauritanien) On peut notamment citer :

- Fédération de l'agriculture
- Fédération de l'Elevage
- Fédération des Pêches
- La CCIAM (Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie)



**Financé par
l'Union européenne**

II.3.4 Institutions de recherche et universités

Les centres de recherche, instituts spécialisés et établissements d'enseignement supérieur contribuent à la production de connaissances, à l'innovation technologique, à la formation des cadres et à l'évaluation des politiques liées à l'alimentation, l'agriculture, la nutrition et l'environnement.

- IPAR
- CNARADA
- ANSADE

II.3.5 Initiatives communautaires

Cette catégorie regroupe les groupes locaux auto-organisés, les comités villageois, les réseaux informels, ainsi que les leaders traditionnels ou religieux jouant un rôle d'influence et de mobilisation autour des enjeux alimentaires et nutritionnels à l'échelle locale.





III. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME D'APPUI À LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

1. Inventaire des parties prenantes
 - Élaboration de fiches d'acteurs par domaine d'intervention (agriculture, nutrition, environnement, gouvernance, etc.).
 - Classement des acteurs selon leurs niveaux d'intervention : national, régional et local.
2. Analyse des rôles et interactions
 - Clarification des mandats, missions et fonctions des acteurs impliqués.
 - Identification des relations, synergies et complémentarités entre les différentes parties prenantes.
 - Revue des mécanismes de coordination existants (comités, plateformes, cadres institutionnels).
3. Analyse des interventions et initiatives
 - Recensement des projets et programmes en cours ou planifiés en lien avec la transformation du système alimentaire.
 - Identification des domaines d'impact (ex. sécurité alimentaire, durabilité, inclusion) et des populations cibles (femmes, jeunes, zones rurales, etc.).
 - Cartographie des zones géographiques d'intervention (wilayas, communes, bassins de production, etc.).
4. Identification des lacunes et opportunités
 - Mise en évidence des zones non couvertes ou sous-intervenues.
 - Analyse des insuffisances de coordination ou des chevauchements d'intervention.
 - Repérage des opportunités de collaboration, de mutualisation des ressources ou de renforcement des capacités.

III.1 Rapport d'Analyse de la Cartographie des Parties Prenantes

Ce rapport présente une analyse synthétique des données issues du fichier Excel "Cartographie Global". L'objectif est de dégager les principales tendances concernant les parties prenantes, leurs domaines d'intervention, les financements, et les zones géographiques d'activité.

III.1.1 Analyse des Données

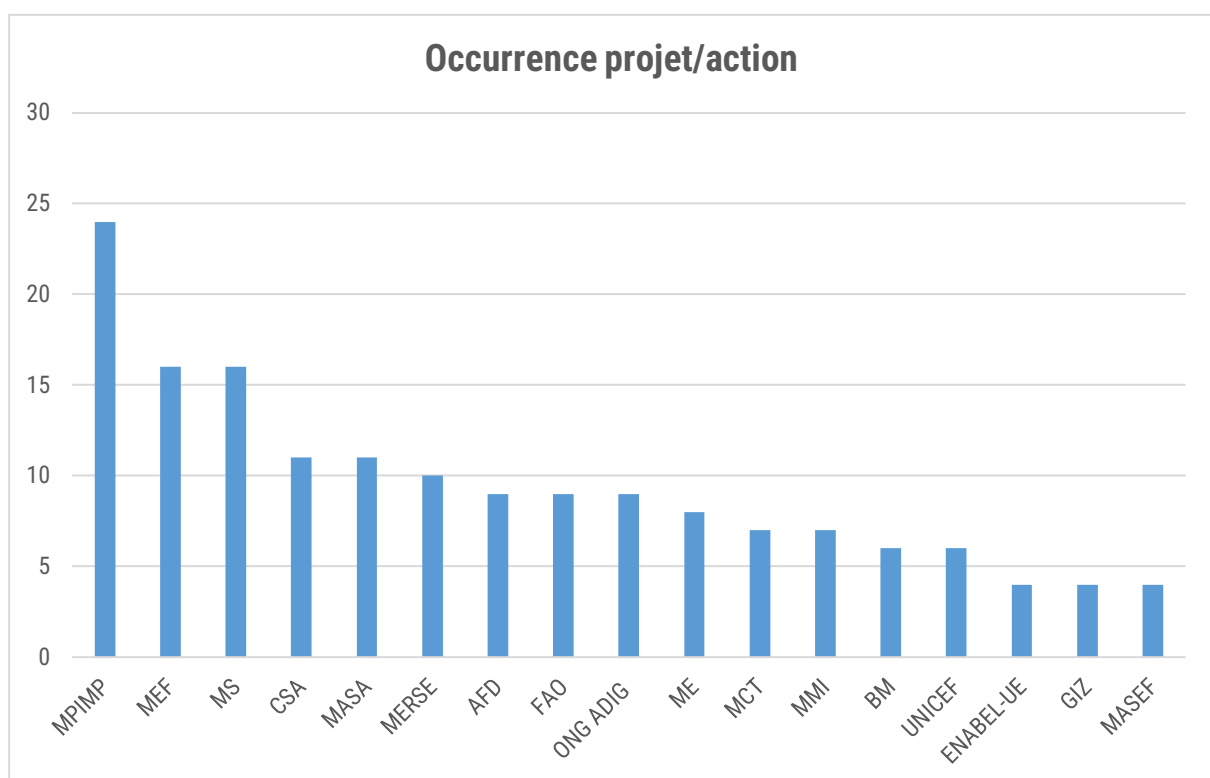
a. Parties Prenantes

Le graphique ci-dessous illustre les parties prenantes les plus actives dans le jeu de données. On y observe la prédominance de certains ministères et organisations comme le MPIMP, le MEF, le MS, le CSA, le MASA, la FAO.





Parties Prenantes	Occurrence projet/action
MPIMP	24
MEF	16
MS	16
CSA	11
MASA	11
MERSE	10
AFD	9
FAO	9
ONG ADIG	9
ME	8
MCT	7
MMI	7
BM	6
UNICEF	6
ENABEL-UE	4
GIZ	4
MASEF	4
Total général	183





b. Domaines principaux d'intervention des projets

Les domaines d'intervention sont variés. Le graphique suivant met en évidence les domaines les plus fréquents, montrant les secteurs qui reçoivent le plus d'attention.

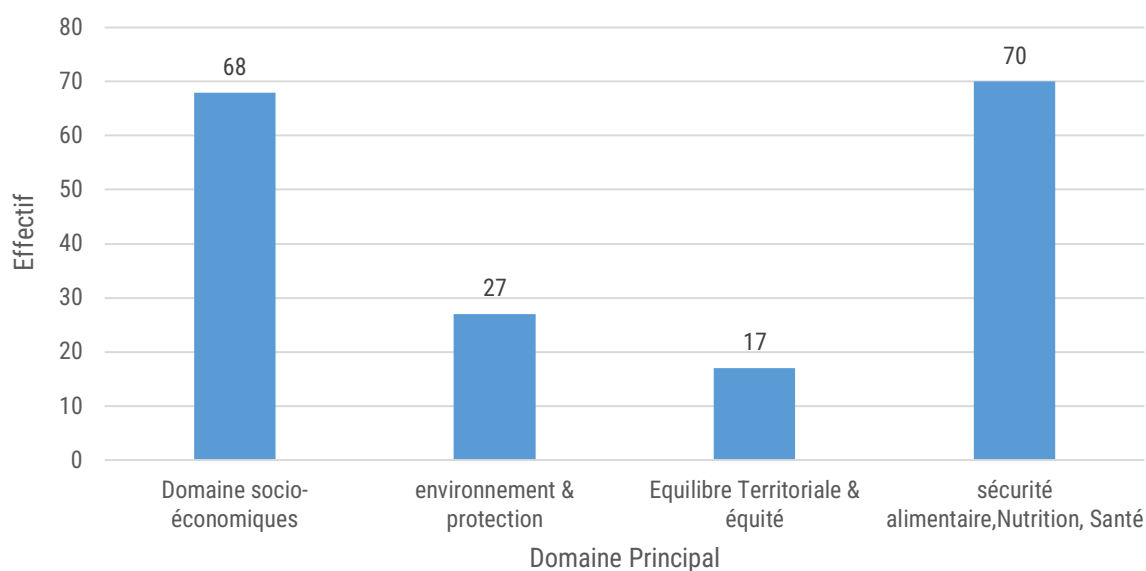
Tableau : Répartition du nombre de projets par domaine principal :

Le domaine "Sécurité alimentaire, nutrition et santé" constitue le principal champ d'intervention des acteurs recensés, il représente 38.46% suivi de domaine « socio-économiques » à hauteur de 37.36%. Ces deux ensembles regroupent les ¾ des projets et initiatives du système alimentaire en Mauritanie.

L'environnement & protection représente 14.83% et l'équilibre territoriale & équité est à 9.34%

Domaine Principal	Nombre de projets-actions	Pourcentage
Domaine socio-économiques	68	37,36 %
Environnement & protection	27	14,83 %
Equilibre Territoriale & équité	17	9,34%
Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé	70	38,46 %
Total général	182	100 %

Graphique 1





c. Wilayas d'Intervention

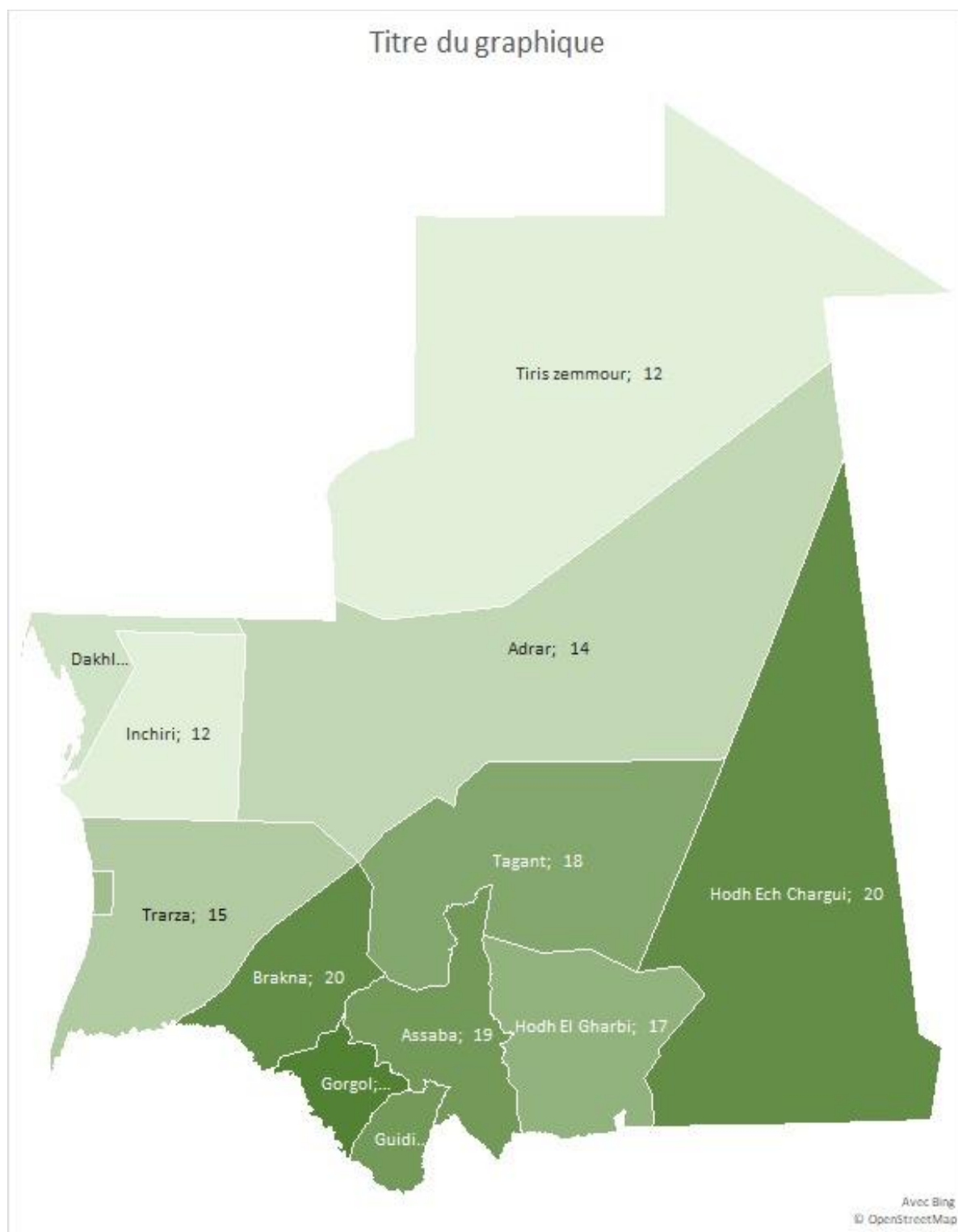
La répartition géographique des interventions est un élément clé de cette analyse.

Voici les wilayas (régions) où les interventions sont les plus concentrées.

WILAYA	PROGRAMME/ INITIATIVES /ACTIONS
Hodh Chargui	20
Hodh El Gharbi	17
Assaba	19
Gorgol	21
Brakna	20
Trarza	15
Adrar	14
Dakhlet Nouadhibou	13
Tagant	18
Guidimakha	19
Tiris Zemmour	12
Inchiri	12
Nouakchott	16



Titre du graphique





d. Domaine principal et wilayas d'intervention

Le Domaine le plus fréquent est le domaine « sécurité alimentaire, Nutrition, Santé » et il représente 38,46% suivi du domaine « socio-économiques » avec 37,36% ; 14,83% pour « l'environnement & protection » et enfin 9,34% pour le domaine « Equilibre Territoriale & équité » voir tableau suivant

Domaine Principal	Nombre d'initiatives / Actions	Pourcentage
Domaine socio-économiques	84	37,36 %
Environnement & protection	38	14,83 %
Equilibre Territoriale & Equité	16	9,34%
Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé	70	38,46 %

Selon la couverture des domaines par wilaya, le tableau suivant montre que :

- Les projets et initiatives du domaine socio-économiques couvrent 11 wilayas
- Les projets et initiatives du domaine « environnement & protection » couvrent 10 wilayas
- Les projets et initiatives du domaine « Equilibre Territoriale & équité » couvrent 7 wilayas
- Les projets et initiatives du domaine « Sécurité alimentaire, nutrition, santé » couvrent 9 wilayas

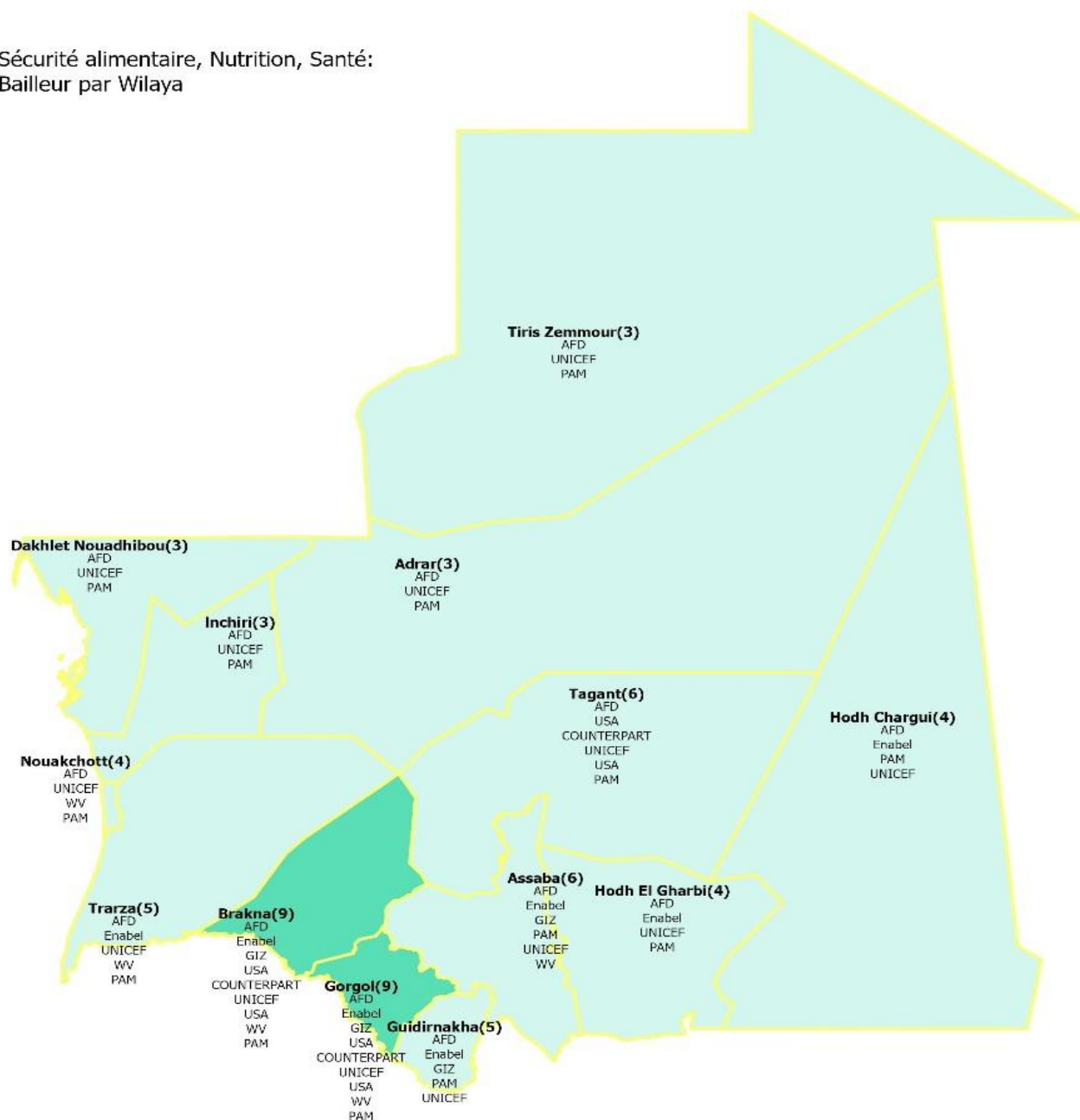
Domaine Principal	Nombre d'initiatives / Actions	Nbre de wilayas bénéficiaires
Domaine socio-économiques	84	11
Environnement & protection	38	10
Equilibre Territoriale & Equité	16	7
Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé	70	9



III.1.2 Cartographie des interventions par domaine et par wilayas :

a. Domaine Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé

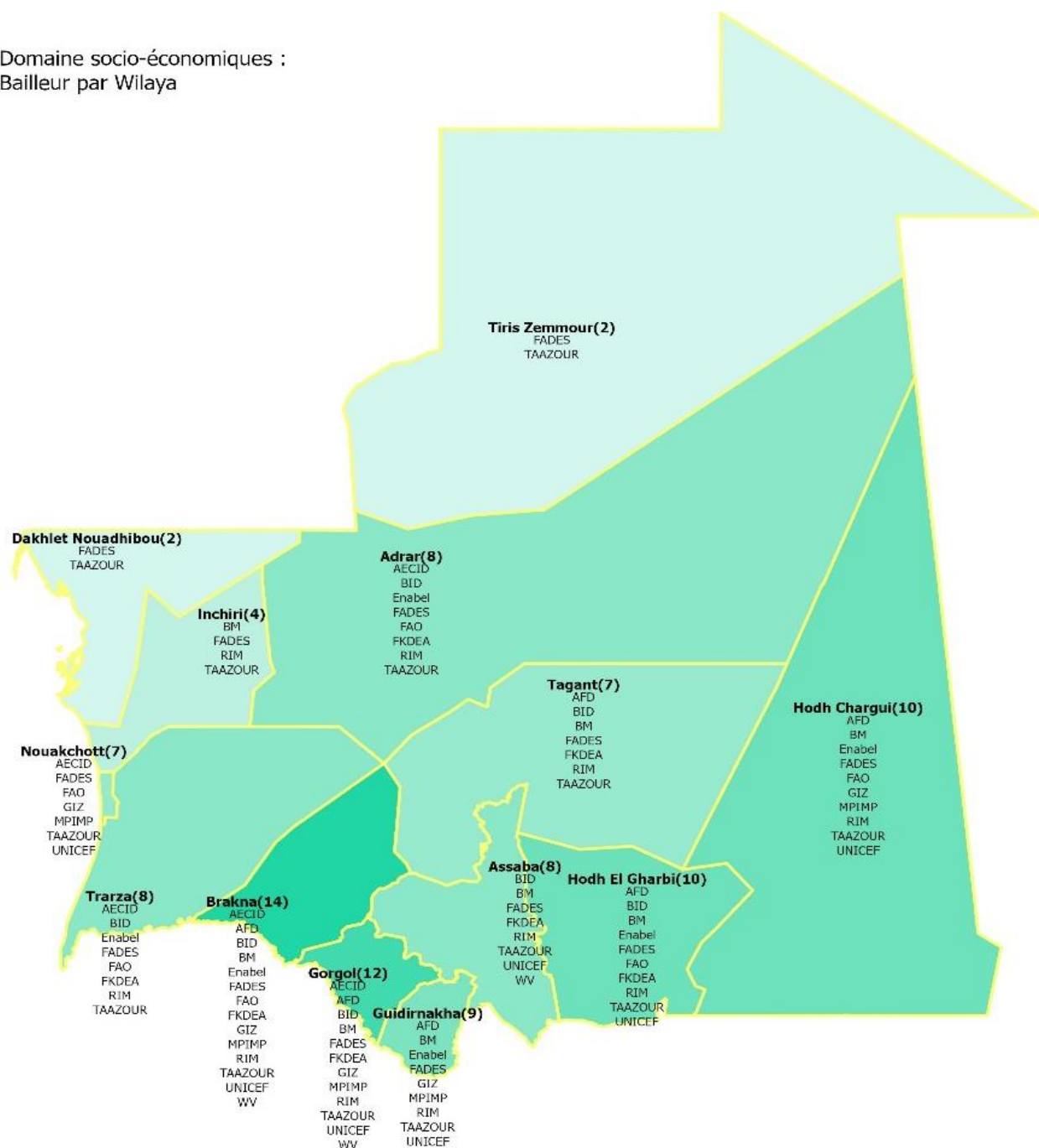
Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé:
Bailleur par Wilaya





b. Domaine Socio-économiques

Domaine socio-économiques :
Bailleur par Wilaya

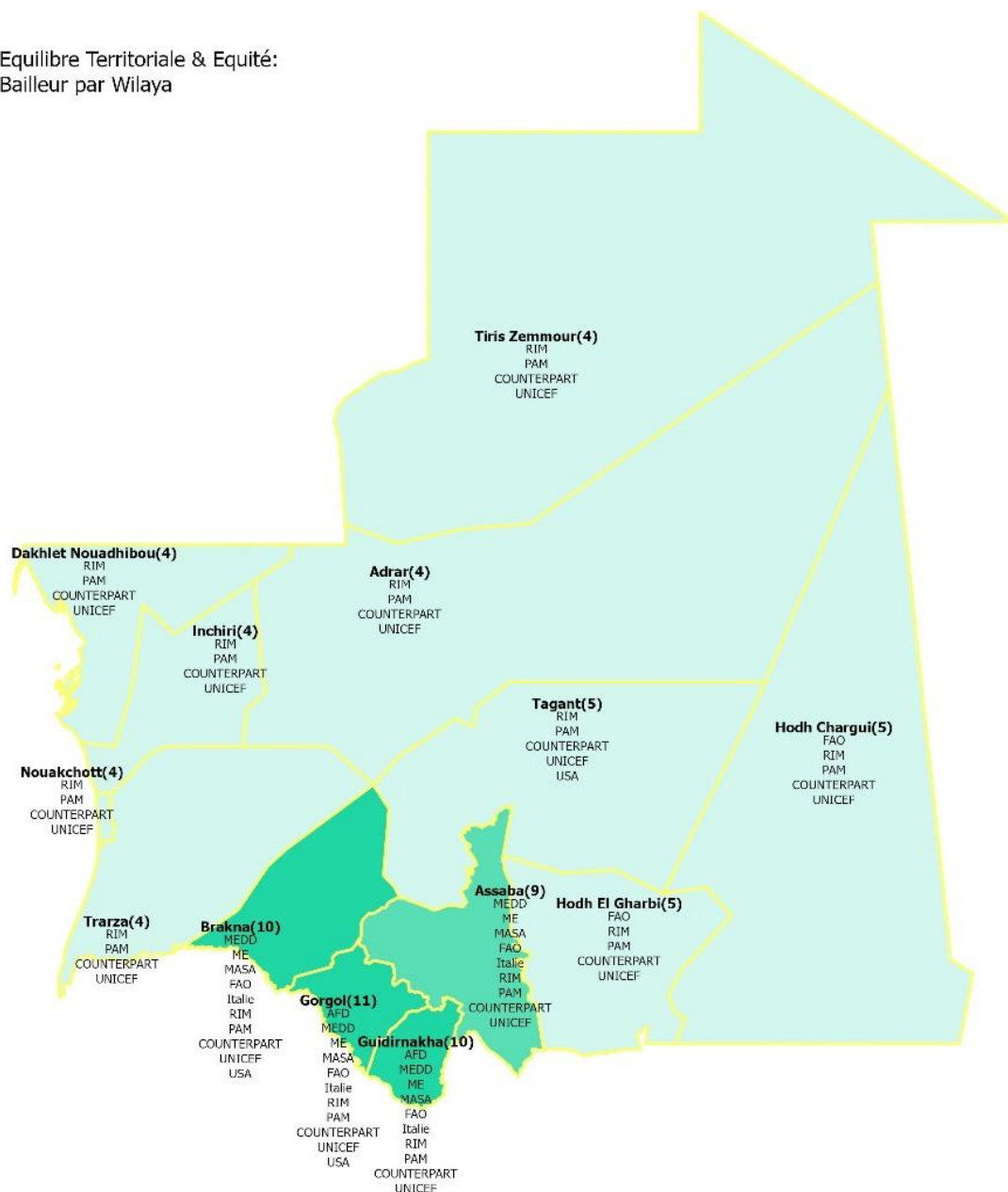


Financé par
l'Union européenne



c. Domaine Equilibre Territoriale & Equité

Equilibre Territoriale & Equité:
Bailleur par Wilaya

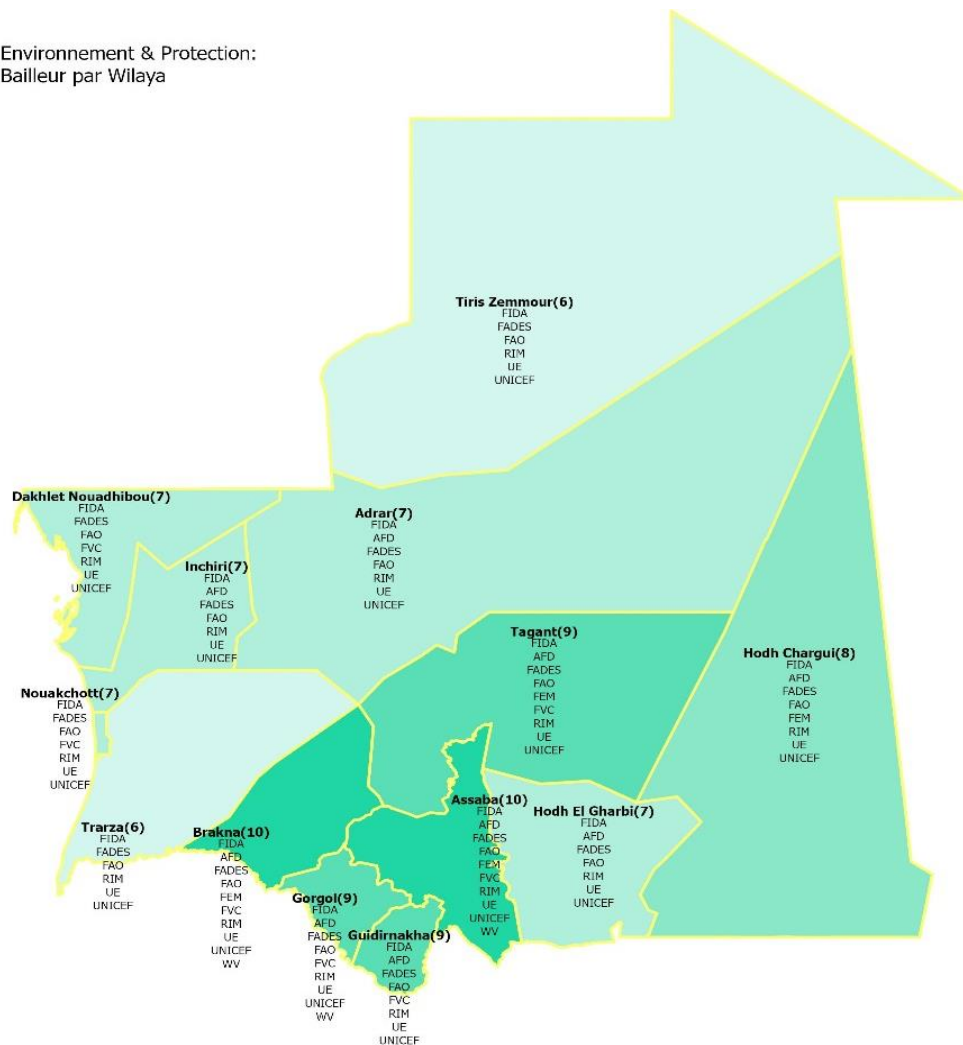


Financé par
l'Union européenne



d. Domaine Environnement & Protection

Environnement & Protection:
Bailleur par Wilaya



Financé par
l'Union européenne



e. Bailleurs de Fonds

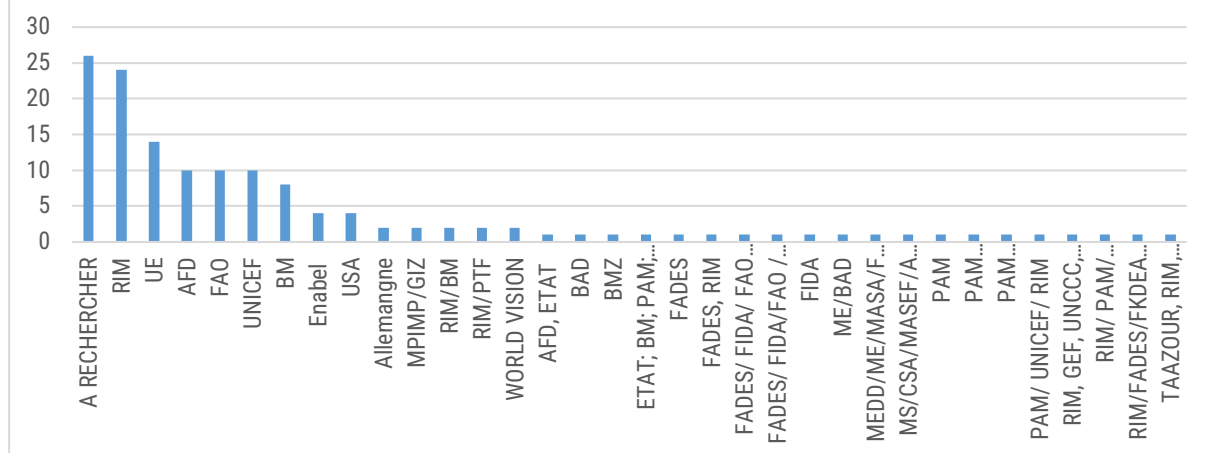
L'identification des bailleurs de fonds est essentielle pour comprendre les sources de financement.

Le graphique ci-dessous présente les principaux bailleurs. Enfin, l'analyse des modes de financement nous renseigne sur la nature des soutiens financiers. Le graphique suivant montre les modes de financement les plus courants.

Bailleur	Nombre de projets/initiatives
A RECHERCHER	26
RIM	24
UE	14
AFD	10
FAO	10
UNICEF	10
BM	8
Enabel	4
USA	4
Allemagne	3
MPIMP/GIZ	2
RIM/BM	2
RIM/PTF	2
WORLD VISION	2
AFD, ETAT	1
BAD	1
ETAT ; BM ; PAM ; AFD ; Autre bailleurs	1
FADES	1
FADES, RIM	1
FADES/ FIDA/ FAO / RIM	1
FADES/ FIDA/FAO / RIM	1
FIDA	1
ME/BAD	1
MEDD/ME/MASA/FAO/Italie	1
MS/CSA/MASEF/ACF/PTF	1
PAM	1
PAM /COUNTERPART	1
PAM /USA/COUNTERPART	1
PAM/ UNICEF/ RIM	1
RIM, GEF, UNCCC, autres	1
RIM/ PAM/ COUNTERPART	1
RIM/FADES/FKDEA/BID	1
TAAZOUR, RIM, PTFs	1
Total général	140



Graphique 4

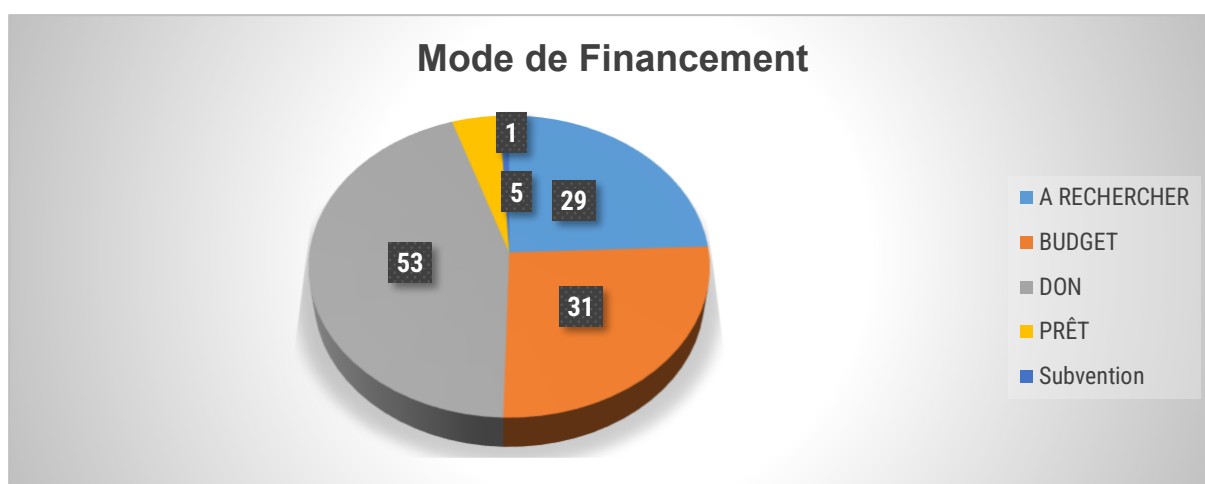


Le tableau suivant montre qu'en dehors de l'Etat, l'UE est le principal bailleur du Système alimentaire en Mauritanie, suivi de : de AFD, FAO, UNICEF, BM, USA, Allemagne.

e. Mode de Financement

Mode financement	Nombre
FINANCEMENT NON RENSEIGNER	29
BUDGET	31
DON	53
PRÊT	5
Subvention	1
Total général	119

Graphique : Mode de financement des actions/projets/initiatives



Le mode de financement le plus représentatif est le mode « Don » 53% et le mode « Budget » de l'Etat avec 31%. Les financements à rechercher représente 29% des projets.

IV. CONCLUSION

La cartographie de l'écosystème d'appui à la transformation du système alimentaire en Mauritanie met en évidence l'existence d'un réseau diversifié d'acteurs publics, privés, techniques, financiers, académiques et communautaires engagés dans les différents maillons du système alimentaire. L'analyse révèle une forte concentration des interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et du développement socio-économique, qui représentent la majorité des initiatives recensées. Les régions du sud et du sud-est du pays apparaissent comme les principales zones d'intervention, reflétant leur importance stratégique en matière de sécurité alimentaire et de développement rural.

La cartographie montre également le rôle central joué par les institutions publiques, notamment les ministères sectoriels, le Commissariat à la sécurité alimentaire, ainsi que les principaux partenaires techniques et financiers tels que l'Union européenne, la FAO, le PAM, l'AFD, l'UNICEF et la Banque mondiale. Toutefois, l'analyse fait apparaître des défis persistants liés à la coordination interinstitutionnelle, à la disponibilité des données, à l'identification systématique des financements et à la nécessité de renforcer les mécanismes de concertation entre les différents acteurs.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la Feuille de route nationale de transformation des systèmes alimentaires, cette cartographie constitue un outil stratégique d'aide à la décision permettant d'améliorer la gouvernance, d'optimiser l'allocation des ressources, de favoriser les synergies entre interventions et de réduire les chevauchements. Elle offre également une base solide pour la mise en place d'un mécanisme permanent de suivi et d'actualisation des initiatives, contribuant ainsi à renforcer l'efficacité collective des actions en faveur de systèmes alimentaires plus inclusifs, résilients, durables et créateurs de valeur pour les populations mauritaniennes.

Enfin, il serait opportun de conclure par la création d'une plateforme nationale numérique de cartographie et de suivi des acteurs et interventions du système alimentaire, hébergée par la DGSPD en collaboration avec les ministères sectoriels et les partenaires techniques et financiers, afin d'assurer une mise à jour régulière des informations et de soutenir la coordination nationale de la transformation des systèmes alimentaires.





V. ANNEXES

V.1 Annexe 1 : Recommandations stratégiques

Axe 1 : Gouvernance et coordination du système alimentaire

- Création d'un Comité interministériel du système alimentaire placé sous l'autorité de la Primature pour assurer la cohérence des politiques et programmes liés à la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement et le commerce.
- Renforcement du rôle du CSA en tant qu'organe pivot du suivi et de la planification du système alimentaire national.
- Mise en place d'une plateforme nationale multisectorielle de coordination entre les ministères (CSA, MAED, MASA, ME, MPEM, MASEF, MESRS, Santé, Environnement, Éducation) et les partenaires techniques et financiers.
- Institutionnalisation d'un mécanisme de suivi-évaluation national, avec une base de données unifiée, intégrant les systèmes d'alerte précoce.
- Création de comités régionaux du système alimentaire pour la coordination locale et la remontée des informations.

Axe 2 : Cadre institutionnel et juridique

- Actualiser les politiques sectorielles de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement arrivées à terme (PNDA, PNDE, Stratégie MPEM, Plan climat), pour intégrer les nouveaux défis (changement climatique, jeunesse, innovation, genre).
- Réviser le cadre juridique foncier pour sécuriser l'accès à la terre, prévenir les conflits et encourager l'investissement.
- Renforcer le dispositif de régulation et de contrôle des produits alimentaires (normes sanitaires, traçabilité, certification).
- Encourager la transparence et la gouvernance participative, associant les organisations professionnelles, les collectivités et la société civile.

Axe 3 : Renforcement des capacités humaines et techniques

- Élaborer un programme national de formation pour les cadres des ministères techniques, les organisations professionnelles et les collectivités territoriales sur la planification, la nutrition, la gestion de projet et la résilience climatique.
- Renforcer la recherche et la vulgarisation (CNRADA, IMROP, ENFVA) et les synergies avec la production.
- Promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur agricoles, pastorales et halieutiques, via la formation, l'entrepreneuriat et l'accès au financement.
- Renforcer les capacités locales des collectivités et ONG pour une meilleure mise en œuvre des actions et initiatives en lien avec le système alimentaire.





Axe 4 : Infrastructures et équipements

- Réhabiliter et moderniser les périmètres irrigués, abattoirs, entrepôts, marchés, chambres froides et pistes rurales.
- Mettre en place des unités de transformation et de conservation dans les zones de production pour réduire les pertes post-récolte.
- Développer des plateformes logistiques intégrées reliant producteurs, transformateurs et consommateurs.
- Promouvoir les énergies renouvelables (pompage solaire, réfrigération verte).
- Pour le MERSE : construire davantage de réfectoires et dortoirs dans les écoles rurales et créer un fonds spécial pour l'alimentation scolaire.

Axe 5 : Financement et partenariats

- Créer un Fonds national de développement du système alimentaire, destiné à soutenir les initiatives publiques et privées.
- Développer des mécanismes de financement inclusif : microcrédit rural, crédits agricoles, fonds de garantie pour les jeunes et femmes.
- Renforcer les partenariats public-privé (PPP) pour la production, la transformation et la distribution.
- Mobiliser les ressources extérieures à travers les PTF, en s'appuyant sur le portefeuille de projets bancables (PISAM).
- Assurer la transparence et la traçabilité des financements et interventions.

Axe 6 : Changement climatique et durabilité

- Renforcer la mise en œuvre le Plan climat 2024-2030 et la Stratégie nationale de l'environnement.
- Promouvoir les pratiques agroécologiques (agriculture de conservation, gestion durable des sols, diversification des cultures, irrigation efficiente).
- Renforcer les capacités environnementales des institutions et des collectivités locales.
- Mettre en place des mécanismes de financement climatique et microcrédit vert pour les producteurs.

Axe 7 : Égalité de genre et inclusion sociale

- Intégrer systématiquement le genre dans les politiques et programmes du système alimentaire.
- Améliorer l'accès des femmes à la terre, au crédit, à la formation et aux intrants.
- Promouvoir les coopératives féminines et les jeunes entrepreneurs dans la transformation et la commercialisation.
- Créer un mécanisme de suivi du genre et de l'inclusion sociale au sein du Comité interministériel.



Axe 8 : Sécurité alimentaire, nutrition et communication

- Développer les filets sociaux ciblés pour les populations vulnérables, combinant distribution alimentaire et appui à la production locale.
- Renforcer la nutrition scolaire et communautaire, l'éducation alimentaire et la fortification.
- Promouvoir la consommation locale à travers une stratégie nationale de communication et de plaidoyer.
- Créer une plateforme numérique pour le partage d'informations et la coordination multisectorielle.
- Valoriser la transformation locale des produits (céréales, lait, pélagiques, poisson) pour créer de la valeur ajoutée et réduire les importations.

Axe 9 : Gouvernance territoriale et résilience

- Renforcer la déconcentration et la coordination régionale, via des comités régionaux intégrant les services déconcentrés.
- Appuyer la résilience des territoires face aux chocs climatiques, nutritionnels et économiques.
- Encourager les approches territoriales intégrées dans la planification des projets bancables.





V.2 Annexe 2 : Méthodologie

REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DE L'ECOSYSTEME D'APPUI A LA TRANSFORMATION DU SYSTEME ALIMENTAIRE DE LA MAURITANIE

(Nouakchott, le 20 Juillet 2025)

NOTE D'ORIENTATION METHOLOGIQUE

(Proposée par Sidi Mohamed Abeyik)

Contexte et justification de la mission

La Mauritanie a été retenue comme l'un des 8 pays pour bénéficier de l'accompagnement de la phase pilote du projet « Accélérer la transformation des systèmes alimentaires à travers un modèle de réussite ». Le projet vise à susciter des changements transformateurs dans les systèmes alimentaires mondiaux, en s'attaquant à des défis urgents tels que la sécurité alimentaire, la nutrition, le changement climatique et la perte de biodiversité.

Le projet se compose d'une phase de conception et d'une phase de mise en œuvre. La phase de conception se compose de trois activités principales : un dialogue national multipartite, une évaluation des besoins en renforcement de capacité et une cartographie de l'écosystème de soutien. Les dialogues nationaux avec les parties prenantes sont l'occasion pour les pays de réfléchir aux progrès nationaux dans le cadre du programme de transformation des systèmes alimentaires et de se préparer au 2e Bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4), qui se tiendra à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 27 au 29 juillet 2025.

C'est dans ce cadre que le projet se propose de recruter un consultant national expert pour la réalisation de la cartographie de l'écosystème d'appui à la transformation du système alimentaire de la Mauritanie

La présente mission a été commanditée par la DGSPD, avec l'appui du programme alimentaire mondial (PAM). Elle a pour objet de réaliser une cartographie de l'écosystème d'appui à la transformation du système alimentaire de la Mauritanie.



Financé par
l'Union européenne



Objectifs de l'Etude

Objectif général

D'une manière globale, il s'agit de fournir un aperçu complet des parties prenantes, des ressources et des initiatives pertinentes pour le programme de transformation du système alimentaire en Mauritanie.

Objectifs spécifiques

D'une manière spécifique, il s'agit de :

Clarifier les mandats, les rôles et les interactions entre les ministères, les agences des Nations Unies, les donateurs, les Organisations de la Société Civile (OSC), les instituts de recherche et les acteurs du secteur privé.

Visualiser le flux et la répartition des ressources financières, techniques et humaines.

Identifier les points d'entrée et des possibilités de coordination.

Champs de la consultation

La consultation va concerner les parties prenantes du système alimentaire en Mauritanie qui sont :

- Les institutions gouvernementales
- Agences des Nations unies
- Les Partenaires Techniques financiers
- Les ONGs Internationales
- Les OSCs
- Les Institutions de Recherches
- Secteur privé
- Les Autres parties prenantes

Produits attendus

Le consultant fournira les livrables suivants :

- Une restitution de la cartographie avec des visualisations claires pour communiquer les résultats en atelier technique pour sa validation ;



**Financé par
l'Union européenne**



- Un rapport final de mission en version numérique et en PowerPoint pour la présentation aux acteurs pour son adoption.
- Des propositions de recommandations pour l'instauration d'un système d'échanges d'informations régulier entre acteurs (observatoire, base de données partagée)

Objet de la note d'orientation méthodologique (NOM)

L'objet de cette note est de proposer au commanditaire (DGSPD et PAM) les principales orientations que les experts commis préconisent pour la mise en œuvre de la mission.

La note porte ainsi sur :

Le plan de travail et le calendrier des activités ;

- Le chronogramme d'intervention ;
- L'approche proposée pour l'élaboration du guide d'entretien et rencontres avec les parties prenantes ;
- La démarche préconisée pour la réalisation de la cartographie : élaboration de la matrice sur la base de qui fait quoi, où, pourquoi et avec qui ;
- Les méthodes et outils proposés pour le traitement des données ;
- Les modalités pratiques d'intervention.

Plan de travail et calendrier des activités

Le plan de travail proposé comporte cinq (5) phases, à savoir :

- Phase I : préparation de la mission (3 j)

Réunion de briefing et d'échange sur les TDR avec le PAM ;

Revue de la littérature ;

Rédaction de la note d'orientation méthodologique (NOM).

- Phase II : cadrage et lancement (1 j)

Prise de contact avec le Comité de pilotage : débriefing et cadrage de la mission

- Phase III : confection des outils de l'Etude (3 j y compris l'approbation)

Développement des outils ;

Définition des sources d'information pour la collecte des données

- Phase IV : recueil des données (5 j)

Collecte des données, traitement et analyse des résultats

- Phase V : rédaction du rapport de mission (3 j)

Rédaction du rapport de mission, incluant les recommandations de l'enquête

Chronogramme d'intervention





CHONOGRAMME DE L'INTERVENTION

			Livrables																	
N°	Phases	Activités																		
1	Phase I Préparation de la mission	Réunion de briefing et d'échange sur les TDR avec le PAM																		
2		Revue de la littérature																		3
3		Rédaction de la Note d'Orient ation Méthodologique (NOM)																		
4	Phase II Cadrage et lancement	Prise de contact avec le comité de pilotage: débriefing et cadrage de la mission																		1
5	Phase III Confection des outils de l'enquête	Développement des outils																		
6		Définition des sources d'information pour la collecte des données																		
7	Phase IV Recueil des données	Collecte des données, traitement, analyse des résultats																		5
8	Phase V Rédaction du rapport de mission	Rédaction du rapport de mission incluant les recommandations de l'enquête																		3
15																				



Approche proposée pour l'élaboration de la cartographie

La démarche proposée pour réaliser la cartographie de l'écosystème d'appui à la transformation du système alimentaire de la Mauritanie s'appuie sur une approche participative, multisectorielle et progressive. Elle se décline en plusieurs étapes clés :

1. Phase préparatoire

Définition des objectifs spécifiques de la cartographie, en cohérence avec les priorités nationales et les initiatives internationales (ODD, UNFSS, etc.).

Identification des secteurs clés concernés par la transformation du système alimentaire : agriculture, élevage, pêche, santé/nutrition, commerce, environnement, eau, éducation, etc.

Élaboration d'un cadre conceptuel de l'écosystème incluant les types d'acteurs, les niveaux d'intervention (national, régional, local), les domaines d'action (production, transformation, consommation, gouvernance, etc.).

2. Collecte d'informations

Revue documentaire des politiques, plans d'action, rapports sectoriels, lois et stratégies nationales pertinentes.

Entretiens semi-directifs avec les parties prenantes : ministères, collectivités locales, agences onusiennes, ONG, partenaires techniques et financiers, secteur privé, organisations de producteurs, etc.

Enquête ciblée par fiche d'acteur pour recueillir des données spécifiques sur :

- Missions et mandats
- Domaines d'intervention
- Projets/activités en cours ou planifiés
- Ressources mobilisées
- Partenariats et interactions

3. Analyse des données

Élaboration d'une matrice d'analyse croisée : Acteurs / Domaines d'intervention / Niveaux d'engagement.

Cartographie des interactions et complémentarités entre acteurs (coopération, chevauchements, lacunes).

Identification des goulots d'étranglement, doublons et opportunités de synergies.

4. Validation participative

Organisation d'un atelier de restitution et de validation avec les principales parties prenantes.

Recueil des contributions pour améliorer la fiabilité et l'appropriation des résultats.

5. Production et diffusion de la cartographie

Réalisation de livrables visuels et analytiques :

- Cartes des acteurs et de leurs interventions par région et par domaine
- Fiches synthétiques des acteurs
- Rapport d'analyse global



**Financé par
l'Union européenne**



- Diffusion des résultats à travers une plateforme digitale ou des outils collaboratifs pour un usage dynamique, actualisable et accessible.

Démarche préconisée pour la réalisation de la cartographie :

- Clarifier les mandats, les rôles et les interactions entre les parties prenantes

Ici il s'agira de mener les actions suivantes :

- Identifications des catégories d'acteurs
- Analyse des mandats et rôles
- Cartographie des interactions
- Visualiser le flux et la répartition des ressources financières, techniques et humaines

On mettra en exergue :

- Les flux financiers
- Les ressources techniques
- Les ressources humaines
- Les outils de visualisation
- Identifier les points d'entrée et possibilités de coordination

Ici il s'agira de faire les actions suivantes :

- Analyse des lacunes et chevauchements
- Les points d'entrée pour une meilleure synergie
- Les Recommandations opérationnelles

Les méthodes et outils proposés pour le traitement des données

A. Entretien & rencontres avec les parties prenantes :

Sur la base des précédentes cartographies sommaires réalisées sous le lead du PAM et du MEF, le consultant conduira des concertations bilatérales avec les différentes parties prenantes intervenant dans la mise en œuvre de la feuille de route. Ces entretiens permettront de nourrir la matrice des rôles/responsabilités, les domaines et zones d'intervention et les financements.

B. Phase de réalisation de la cartographie

Cette phase sera composée de :

L'élaboration de la matrice sur la base de qui fait quoi, où, pourquoi et avec qui ;

La consolidation et la réalisation de carte des parties prenantes permettant de visualiser le flux et la répartition des ressources financières, techniques et humaines.

Modalités pratiques d'intervention

L'expert commis dans le cadre de cette mission travaillera certes en synergie tout au long des cinq phases jusqu'à la rédaction finale du rapport de mission, mais il veillera en ce qui le concerne, à prendre en charge la totalité des tâches qui lui sont attribuées par les termes de référence. A cet effet, pour des raisons évidentes de cohérence, voire de complémentarité et afin d'assurer un rythme harmonisé d'avancement des travaux, il tiendra des réunions périodiques de restitution et d'échanges.



**Financé par
l'Union européenne**



V.3 Annexe 3 : fiche acteur

ÉCOSYSTÈME D'APPUI AU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN MAURITANIE

(Août 2025)

FICHE D'ACTEUR

1. Identification de l'acteur

Nom de l'acteur :

Type d'acteur : Ministère / ONG / Organisation internationale / Institution de recherche / Secteur privé / Collectivité territoriale / Autre

Statut juridique :

Année de création / d'implantation en Mauritanie :

Coordonnées (adresse, téléphone, email, site web) :

Personne(s) de contact :

2. Domaine(s) principal (aux) d'intervention

Cochez ou indiquez les domaines dans lesquels l'acteur est engagé :

- ☐ Agriculture (production végétale, élevage, pêche)
- ☐ Nutrition (sensibilisation, fortification, soins nutritionnels)
- ☐ Environnement (gestion des ressources naturelles, climat)
- ☐ Sécurité alimentaire (distribution, filets sociaux, stockage)
- ☐ Eau et assainissement
- ☐ Transformation agroalimentaire
- ☐ Gouvernance / plaidoyer
- ☐ Recherche / innovation / données
- ☐ Financement / appui institutionnel

3. Niveau(x) d'intervention géographique

Cochez les niveaux et précisez les zones concernées si possible :

- ☐ National (intervention sur l'ensemble du territoire)



**Financé par
l'Union européenne**



☐ Régional : _____

☐ Local / communautaire : _____

4. Objectifs et mandats spécifiques

Objectifs principaux :

Mandat spécifique lié au système alimentaire (nutrition, agriculture, environnement, etc.) :

5. Activités clés en cours ou récentes (2025-2028)

Nom du programme / projet 1 :

Domaine :

Zones d'intervention :

Partenaires :

Financement :

Durée :

Nom du programme / projet 2 :

Domaine :

Zones d'intervention :

Partenaires :

Financement :

Durée :

Nom du programme / projet 3 : (si applicable)

Domaine :

Zones d'intervention :

Partenaires :

Financement :

Durée :



**Financé par
l'Union européenne**



6. Partenariats et synergies

Acteurs partenaires clés :

Formes de collaboration : Coordination, financement, mise en œuvre conjointe, etc.

Mécanismes de coordination utilisés : plateformes, comités, groupes de travail, etc.

7. Ressources mobilisées

Budget annuel moyen (approximatif) :

Sources de financement : État, bailleurs, fonds propres, etc.

Mode de financement (prêt, dons, subvention, etc....)

Ressources humaines spécialisées (nutritionnistes, agronomes, etc.) :

8. Défis et opportunités

Contraintes rencontrées :

Besoins exprimés / opportunités de renforcement :

9. Autres informations pertinentes

Publications / rapports disponibles :

Innovations ou pratiques exemplaires à partager :

10. Recommandations



**Financé par
l'Union européenne**



V.4 Annexe 4 : Listes des personnes rencontrées

ANNEXE 3 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénom	Fonction	Institution / Département	Téléphone	E-mail
1	Abderrahmane DEDDI	Directeur Général Adjoint	MAED		
2	Sidaty Sidaty	Directeur	MAED		
3	Abdallahi Baba	Directeur	MASA	–	–
4	Ahmed Brahim Veidar	Directeur Adjoint	MASA	46 17 30 22	Veidar2@yahoo.fr
5	Wane Oumar	Chef de Service	MASA	33 43 43 28	Waneoumar3@gmail.com
6	Cheikh Tijani Inejih	Directeur Adjoint	MEDD	36 92 92 08	tijaniinejih@gmail.com
7	Diallo Demba	Délégué Régional	MEDD	–	–
8	Isselmou Ould Sidmou	Coordinateur du DCAN	CSA	22 49 40 22	ICHEIKH.SIDOUMOU@YAHOO.FR
9	Saleck Jared	Directeur	MASEF	–	–
10	Mohamed Vall Ould Med	Chargé de Programme	GIZ	36 36 06 33	mohamed.mohamed1@giz.de
11	Mohamed Yahya Med Vall	Cadre	PNLM / MASEF	–	–
12	Chérif Med Mahmoud	Directeur Adjoint	DSPC / ME	43 43 91 59	CHMEDMAHMOUD@GMAIL.COM
13	Abdallahi Haimer	Directeur Adjoint	DPC / MHA	46 43 21 20	AHAIMER@HYDRAULIQUE.GOV.MR
14	Mohamed Ely Barham	Directeur	DPC / MPIMP	48 48 48 03	–
15	Dah Sidi Mohamed Alioune	Chargée de Mission	MPIMP	–	–
16	Mohamed M'Bareck	Directeur	DVPP / MPIMP	46 44 87 29	Mohamety72@gmail.com
17	Mohamed Lemine Bilal	Directeur Adjoint	MPIMP	48 68 48 48	–
18	Assa Mangansouba	Chef de Service	DPC / MPIMP	–	–
19	Diagana Moussa Salatou	Directeur	MS	46 42 80 05	moussadiagana@sante.gov.mr
20	Abderramane Bellal	Directeur Général	MEP	43 10 94 10	ABELLAL@PETROLE.GOV.MR
21	Soumaré Oumar	Conseiller	MERSE	46 41 87 84	Os_soumare@yahoo.fr



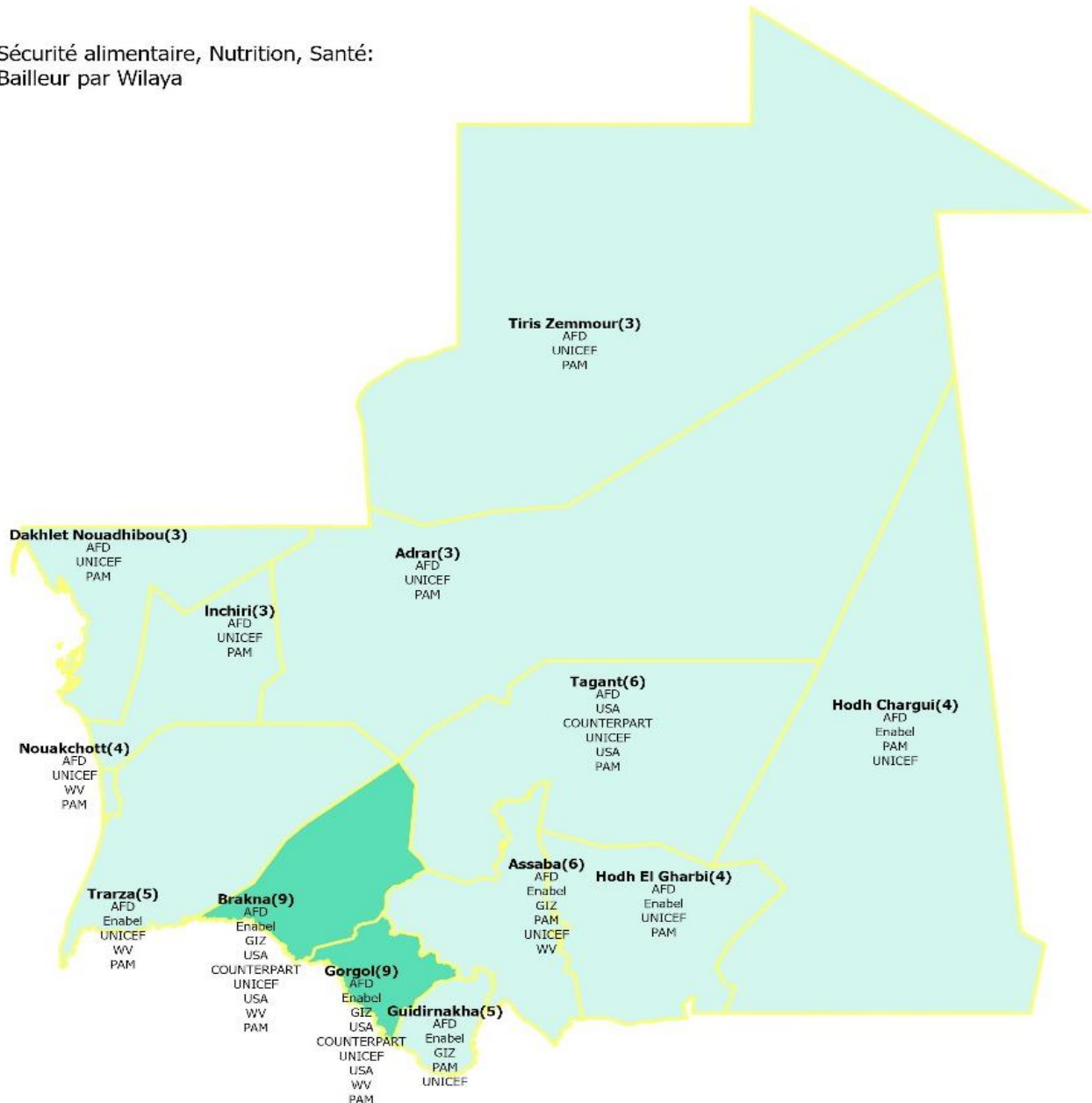


22	Brahim Sidi	Directeur Adjoint	DNES	49 49 56 34	–
23	Khattary Ould Boyé	Coordinateur Programme TEMWINE	TAAZOUR	49 44 08 08	khattaryo@yahoo.fr
24	Zeinabou YEYE	Directrice Générale	ADPPC / MPIMP	22 03 48 31	znabouyeye@yahoo.fr
25	Abdallahi Melainine	Directeur	DICI / ADPPC	36 68 78 98	–
26	Mohamed Ould Dah	Adjoint Chef de Programme	PAM	46 73 69 30	Mohamedsidda.matala@wfp.org
27	Aissata Dioum	Chargée Nutrition	UNICEF	42 78 36 20	adioum@unicef.org
28	Fodé Niang	Chef de Projet	ENABEL	–	Fode.niang@enabel.be
29	Mohamed El Béchir	Expert Nutrition	ENABEL	–	Elbechirmohamed8@gmail.com
30	Dialel Guisset	Directeur	MCT	46 02 66 66	–
31	Mohamed El Hacen Braika	Directeur Général	AMSSA / MCT	46 01 85 30	Medhacenebraika@amssa.gov.mr
32	Sidi Mohamed Haïballah	Chef de Service	DGI / MMI	38 31 79 80	sdhaiballa@gmail.com
33	Aichetou El Hassen	Chargée de Mission	MESRS	48 33 99 30	aichetouhassen@mesrs.gov.mr
34	Mohamed Mahmoud Elhadj	Coordinateur PNLM	MASEF	22 25 33 23	elajmmahmoud@gmail.com
35	Mohamed Lemine Dereghly	Cellule Formation	Patronat	48 48 00 22	mini@upm.mr
36	Hasni Tfeil	Directeur	DREQEC / ADPPC	43 57 00 25	Hasni2002002@yahoo.fr
37	Idoumou Sid'Ahmed	Directeur	DDP / ADPPC	–	idoumougab@gmail.com
38	Brahim Bey	Directeur	DN / CSA	47 09 09 94	bbeye@csa.gov.mr
39	Mohamed El Moctar Sid'Ahmed	Directeur	DEPC / MET	–	sidahmedlebbat@gmail.com
40	Abdel Aziz Wane	Secrétaire Général	CCIAM	36 30 36 14	a.wane@cciam.mr
41	Mohamed Lemine Bnejara	Vice-Président	Fédération Élevage	27 26 30 80	–



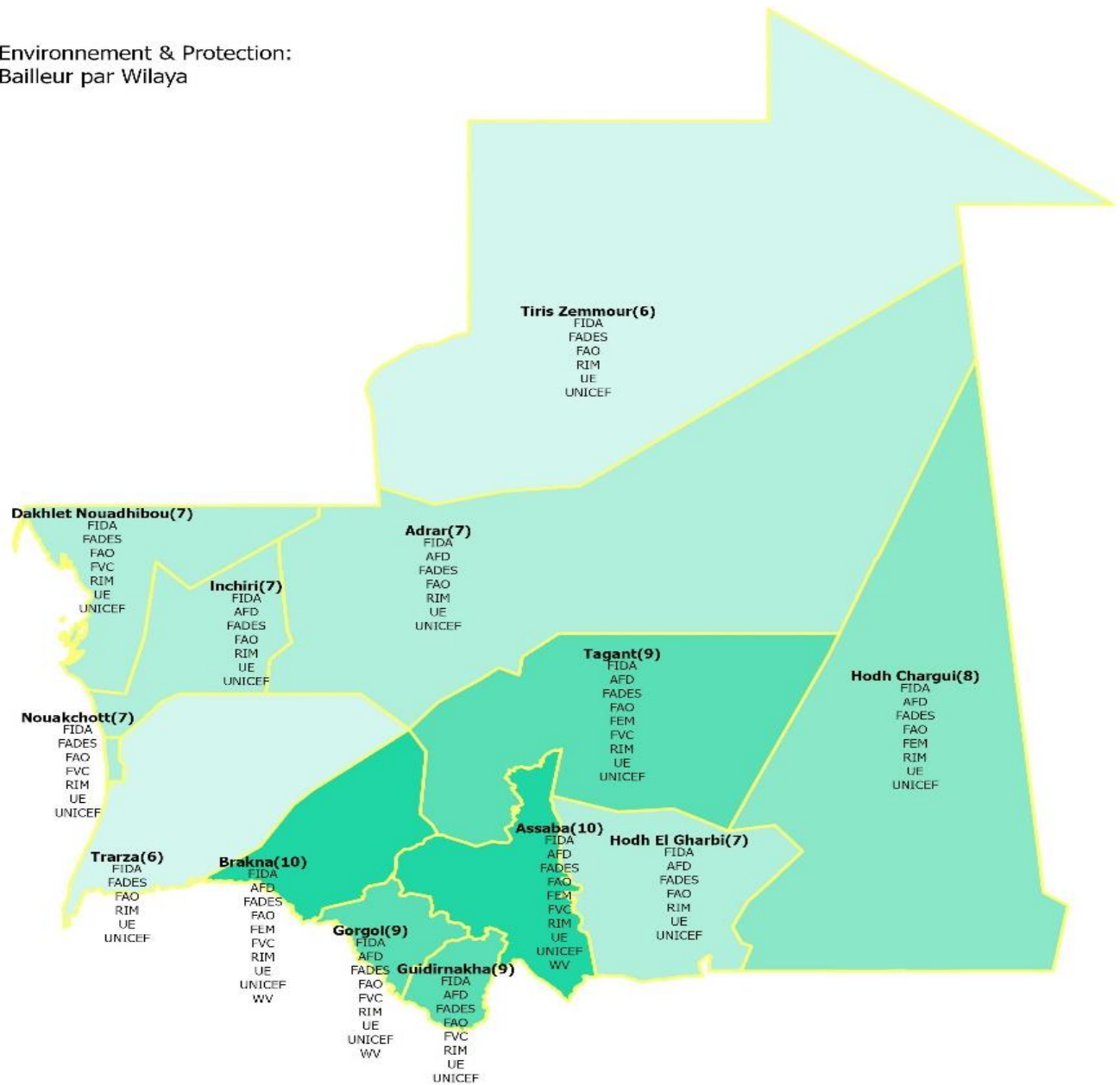
V. 5 Annexe 5 : cartographie

Sécurité alimentaire, Nutrition, Santé:
Bailleur par Wilaya





Environnement & Protection: Bailleur par Wilaya



Financé par
l'Union européenne

Domaine socio-économiques :
Bailleur par Wilaya

